

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 9 décembre 1881

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (118r, 119r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gasc, 9 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50610>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 décembre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gasc](#)

Lieu de destination Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin demande à Gasc de compléter les renseignements qu'il lui a fournis sur sa personne par des renseignements physiques et intellectuels sur sa femme et ses enfants. Il accepte de rembourser à Gasc ses frais de déplacement et ses frais de nourriture à Guise s'il ne restait pas au Familistère après la période d'essai. Il précise à Gasc qu'il pourra choisir un logement au Familistère parmi ceux qui sont disponibles.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise le 9 Décembre 1881

Monsieur Gast,

Par votre lettre du 6<sup>e</sup>, vous me donnez à peu près une idée assez complète de votre état physique en vue de compléter les renseignements que j'ai pu obtenir sur vous.

Peut-être ces allées ainsi au devant de nos voisins, seraient-elles assez bonnes pour faire la même chose au sujet de votre femme et de vos enfants, tant au point de vue de l'état physique que de l'instruction et des aptitudes.

Quant à la question que vous me posez au sujet de votre déplacement pour le cas où après un séjour de quelques jours nous trouverions l'un ou l'autre que il n'y a pas lieu de donner suite à nos pourparlers, je consens à vous tenir compte de vos frais de déplacement.

qui pour le chemin de fer devront s'élever à environ une cinquantaine de francs 1/2. Je pourrais également vos frais de manutention ici.

Veuillez donc me donner les renseignements que je vous demande et si rien dans l'état intellectuel et physique de votre famille me peut donner, malgré à ces réflexions, vous pourrez venir aux conditions que je viens de vous indiquer.

Vous avez logement dans le Familistère et si nous deviez venir nous y installer avec notre famille, nous choisirons nous-même le logis qui nous conviendra parmi les appartements qui se trouveront libres. Car nous n'oublierons pas qu'en nous laissant la liberté de choisir de notre logement, l'association en recevra nous le loger.

Veuillez agréer, Monsieur,